



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **4 avril 2011**

Délibération n° 2011-2095

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Association Acoucité - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 2**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Lung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

Séance publique du 4 avril 2011**Délibération n° 2011-2095**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Association Acoucité - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 2**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Acoucité, œuvrant au développement des connaissances et du savoir professionnel en environnement sonore urbain, poursuit les objectifs suivants :

- faire progresser la recherche appliquée et la mise en place d'actions expérimentales sur le bruit,
- assister les élus et les responsables dans la résolution des problèmes spécifiques du bruit urbain et des milieux construits,
- organiser, avec l'aide d'organismes compétents et agréés, le suivi de la formation destinée aux professionnels des collectivités locales,
- mener des actions de conduite et de gestion d'installations expérimentales sur la mesure et la connaissance des phénomènes de la gêne sonore urbaine.

Par délibération n° 2009-0584 du 9 mars 2009, le conseil de Communauté a décidé de poursuivre le soutien de la Communauté urbaine à l'association Acoucité par la signature d'une convention au titre des exercices 2009-2011 avec possibilité de reconduction formelle pour une année supplémentaire.

A la convention sont jointes 3 annexes. La première décrit le programme prévisionnel d'activités de l'exercice. La deuxième présente le détail des moyens mis à la disposition de l'association. La troisième définit les modalités d'échanges de données entre l'association et la Communauté urbaine.

Ces 3 annexes doivent faire l'objet d'une actualisation par voie d'avenant chaque année et ce jusqu'à la fin de la durée de la convention.

Bilan des actions 2010

En ce qui concerne le bilan 2010, l'ensemble des actions prévues a été réalisé, notamment dans le domaine de la pédagogie à l'environnement avec une trentaine d'interventions :

- diagnostics de quartiers - action sur les parcs Part-Dieu et Bellecombe,
- conseil et suivi sur la requalification des voies ferrées à Rillieux la Pape,
- conseil sur le bruit autoroutier à Rillieux la Pape (protections),
- conseil sur le bruit du trafic poids lourds à Rillieux la Pape (pose d'une balise),
- complément au projet boulevard urbain est (BUE),
- complément au projet confluence,
- participation à l'observatoire de l'aéroport de Saint-Exupéry (ODESA),
- aménagements de micro protections, écrans, merlons,
- report du trafic poids lourds sur la rocade "est",
- zone 30, partenariat avec la direction de la voirie,
- étude de requalification sur la rue Garibaldi, impact des trémies,
- étude de protection acoustique cours Lafayette,
- expertise à Saint Priest,
- aménagements de micro protections, écrans, merlons,
- étude isolation acoustique cours Lafayette,
- suivi du plan bruit de Chassieu,
- requalification de la place des Jacobins,

- suivi des travaux du tunnel de la Croix-Rousse,
- projet expérimental sur l'école Michel Servet,
- diagnostic au port Edouard Herriot,
- conseil montée de la Boucle,
- avis sur la faisabilité déchetterie "Sous Gournay" à Feyzin,
- étude pour le suivi du réaménagement de la place des Jacobins : projet de balise,
- amélioration des dispositifs d'information pour les mal voyants.

Programme d'actions 2011

L'ensemble du programme d'activités 2011 est décliné autour de 5 axes :

- partenariat avec la Communauté urbaine et les agglomérations partenaires pour la mise en œuvre des actions liées à la directive européenne du 25 juin 2002, la réalisation et la mise en œuvre des plans de prévention des bruits de l'environnement (PPBE) et la co-construction de leur compétence bruit,
- développement des observatoires permanents métrologiques du bruit, actuellement sur le territoire communautaire de la Communauté urbaine, avec une perspective pour 2011 de mise en œuvre sur d'autres agglomérations. La mise à disposition à Acoucity des données issues de ces équipements, l'installation, l'exploitation et l'analyse des données, en partenariat avec la Communauté urbaine se pérennise au fur et à mesure du développement du réseau de balises,
- exploration de nouveaux outils et méthodes de gestion, de suivi et de traitement du bruit, notamment dans le cadre des conventions de recherche, prenant en compte l'approche tant physique que perceptive du sonore (cartes dynamiques, web-service, streaming audio, etc.),
- communication et information du public, présentation des travaux à la presse (écrite, télévisée et radiodiffusée) régionale, nationale, et à la presse spécialisée mais aussi aux élus et aux techniciens des agglomérations et auprès de la communauté scientifique et technique,
- accompagnement technique des projets d'agglomération, susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution de la dimension sonore.

2011 prolongera notamment le travail de valorisation des données issues d'outils de mesure et de modélisation pour les :

- accompagnement "cartographie-PPBE" piloté par la Communauté urbaine,
- gestion d'une base de données géocodée des mesures acoustiques et des modélisations dans le cadre de l'observatoire permanent,
- mise en application de la méthode d'observation des caractères qualitatifs du paysage sonore (audios, entretiens, observations, etc.),
- évaluation et observation acoustiques des effets des actions conduites par les services de la voirie et des déplacements,
- participation, en partenariat avec la Communauté urbaine, à des actions de valorisation et de communication sur les travaux liés à l'observatoire auprès du public et des professionnels,
- implication dans des projets de recherches appliquées soutenus par les ministères concernés et l'Union européenne et dont les retombées sont effectives pour la Communauté urbaine,
- apport d'une expertise technique et scientifique (en interne et en partenariat) dans une relation privilégiée favorisant le long terme et la continuité,
- pérennisation des actions liées aux journées nationales,
- mise à disposition à d'autres collectivités locales du savoir-faire développé dans le cadre du partenariat Acoucity/Communauté urbaine et contribuant à sa notoriété,
- offre aux villes de la Communauté urbaine de conseils et de formations nécessaires à une meilleure prise en compte du bruit dans leurs projets d'aménagement,

- réactualisation des connaissances permettant d'apporter une contribution directe des collectivités aux orientations réglementaires et normatives, par la participation à des groupes de travail nationaux et internationaux (séminaires AITF, contributions aux normes acoustiques ISO, etc.),

- publication et valorisation des travaux vers la communauté scientifique et technique (colloque, organisation de séminaires) et des habitants (expositions, site Web, émissions radio, etc.).

Le budget prévisionnel 2011 se répartit de la façon suivante :

Charges (en €)		Produits (en €)	
charges de fonctionnement	188 315	Communauté urbaine	291 100
charges salariales	392 500	autres : région Rhône-Alpes, Réseau Ferré de France (RFF), villes, ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT), etc.	187 511
		Total subventions	478 611
		- autres produits	4 000
		- produits financiers	3 000
		- cotisations	14 400
		- fonds propres - report	80 804
Total	580 815	Total	580 815

Il est proposé au conseil de Communauté d'approuver l'attribution d'une subvention à l'association Acoucity d'un montant de 291 100 €, soit 50,1 % du budget prévisionnel global de ladite association. Ce montant s'élevait à 285 950 € pour l'exercice 2010.

Conformément à l'article 7 de la convention 2009-2011, les modalités de versement de la subvention sont les suivantes :

- une première part de la subvention annuelle sera mandatée à hauteur de 40 % de son montant total dans le mois suivant réception, par la Communauté urbaine, de la demande d'acompte,

- une deuxième part de la subvention, soit 40 %, sera mandatée dans le mois suivant réception, par la Communauté urbaine, du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent, certifiés par le commissaire aux comptes de l'association ou, en l'absence d'un commissaire aux comptes, par le comptable de l'association,

- le solde sera versé à partir du mois d'octobre de l'exercice en cours ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 291 100 € au profit de l'association Acoucity dans le cadre de son programme d'actions pour 2011,

b) - l'avenant n° 2 à passer entre la Communauté urbaine et l'association Acoucity définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 832 - opération n° 102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.